

# Mieux comprendre son sol et adapter ses pratiques

labélisée Eco-phyto par Vivea - en partenariat avec la communauté de communes du Clermontais

## Objectifs

Acquérir les clefs d'analyse de son (ses) sol(s) afin de permettre de réfléchir les choix de production sur les parcelles et les modes de fertilisation ainsi que de favoriser le bon fonctionnement des sols, la séquestration du carbone, préservation des r

## Enjeux

Elle fait suite à une demande exprimée par les agriculteurs de la Communauté de communes du Clermontais suite à une journée technique sur l'enherbement, les amendements et la gestion du sol. L'objectif est de perfectionner les connaissances du sol et être autonomes quant à son approche. De même, ils souhaitent acquérir des compétences concernant les apports organiques et compost afin de rendre optimales leurs pratiques agrobiologiques, voire de mutualiser ces pratiques. En effet, ces derniers sont soucieux d'améliorer et pérenniser la fertilité de leurs parcelles et cela passe par une connaissance approfondie du fonctionnement du sol et une appropriation de cette approche globale. Ces pratiques ont également un impact très positif sur la préservation de la ressource en eau tant au niveau quantitatif que qualitatif. De surcroît, le changement climatique se traduit par une évolution des températures, des précipitations et de la ressource en eau qui affecte la production agricole. Les pratiques agricoles et notamment celles permettant d'augmenter la séquestration du Carbone dans les sols sont essentielles pour lutter contre ce changement et en réduire les effets.

## Contenu

Un module à distance permettra aux participants d'acquérir les bases des enjeux du changement climatique et envisager des pistes d'évolution pour limiter ces impacts notamment au niveau de la gestion de son sol.

En présentiel, deux journées seront consacrées aux principes de fonctionnement d'un sol et à la découverte d'indicateurs facilement mobilisables pour réaliser le diagnostic d'un sol : matière organique, humidité, paysage, végétation,...

La part belle sera donnée à l'observation sur le terrain au travers de l'étude des sols chez des participants.

La dernière journée sera consacrée à l'interprétation des résultats des diagnostics de terrain et des analyses de sol afin d'être capable d'adapter ses pratiques de gestion de la fertilité et de travail du sol.

Vous êtes intéressés pour qu'un des sols étudiés soit le vôtre ? Faites-nous le savoir dès votre inscription.

Cette formation est labélisée Eco-phyto par Vivea. Avec un module à distance complémentaire, elle vous permet donc de renouveler votre Certi Phyto. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Lieux de formation selon participants

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 4 jour(s)

**Date limite d'inscription** 26/02/2021

### Tarifs

Adhérent 925€

Non adhérent 925€

Non agricole 925€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour valider votre inscription, nous demandons un chèque de caution de 50€, encaissé uniquement en cas d'absence injustifiée

### Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

**Taux de satisfaction :** %

**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

<b>03 mars 2021</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34800 Aspiran	Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes
<b>26 févr 2021</b> 03:00 (2,5hrs)	module à distance	
<b>26 févr 2021</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34700 Lodève	Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes
<b>04 mars 2021</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34700 Lodève	Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes
<b>01 avr 2021</b> 09:00 - 17:00 (7hrs)	34700 Lodève	Formateur : Gérard Augé, agronome, pédologue, Soins des plantes

## Financier(s)



## Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
--  
Code postal : \_\_\_\_\_  
----  
Commune \_\_\_\_\_  
--  
Courriel \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_  
-----

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))